



Appel à candidature pour un contrat doctoral 2021-2024 CIRAD – IAC – IRD - Université Paul Valéry

Coproduction des savoirs et des arrangements institutionnels et matériels dans la gouvernance locale de l'eau en Nouvelle-Calédonie

**Dépôt des candidatures par courriel à caroline.lejars@cirad.fr , bouard@iac.nc , pierre-yves.lemeur@ird.fr
avant le 15 septembre 2021**

ECOLE DOCTORALE : Ecole Doctorale 60 Territoires, temps, sociétés, et développement
Université Paul Valéry

LABORATOIRES : UMR G-Eau (accueil Cirad Montpellier)
en partenariat avec l'équipe TERAU (Territoires, acteurs et usages)
IAC, Pouembout, Nouvelle-Calédonie et l'UMR SENS

Directrice : Caroline Lejars

Adresse postale : G-EAU, TA C-99 / 15
73 rue Jean-François Breton
34196 Montpellier Cedex 5

Directeur de thèse :

Le Meur Pierre-Yves, HDR anthropologie, IRD, UMR SENS (CIRAD-IRD-UPVM) pierre-yves.lemeur@ird.fr

Co-direction :

Bouard, Séverine, géographe, IAC ; équipe TERAU, bouard@iac.nc

Encadrement:

Lejars Caroline, chercheuse en économie-gestion, UMR G-Eau CIRAD, caroline.lejars@cirad.fr

PRESENTATION DU SUJET

Contexte et Problématique scientifique

Face au changement climatique, les recherches sur l'eau en anthropologie connaissent un développement important en parallèle de la montée des conflits mais également des enjeux de reconnaissances autochtones (Casciarri et Van Aken, 2013 ; Riaux, 2019). Les notions de waterscapes

(V. Strang, 2009) et l'appréhension de l'objet eau comme « fait social et écologique total » (Wagner, 2013) amènent à appréhender l'eau au travers de réseaux connectant humains de non-humains (Descola, 2005). Plus spécifiquement, il importe de prendre en compte la matérialité de l'objet eau autant que les liens entre acteurs humains et non-humains (Latour, 2006) pour comprendre la soutenabilité des sociétés dans lesquelles ils s'inscrivent (Wagner, 2013). Dans cette thèse il s'agira de décrire et d'analyser comment les savoirs hydrauliques pluriels (locaux, scientifiques, juridiques, techniques...) se rencontrent et s'articulent (ou non), notamment au travers d'arrangements matériels et institutionnels à l'origine de modes de gouvernance spécifiques de l'eau à l'échelle locale et en lien avec des échelles de gouvernance supra-locales. Ainsi, à l'interface entre socio-hydrologie, théorie de l'acteur-réseaux (Latour, 2006) et anthropologie du développement (Olivier de Sardan, 1995), la thèse a vocation à analyser les articulations entre savoirs pluriels et arrangements institutionnels et matériels dans la gouvernance de l'eau en Nouvelle-Calédonie.

Pour cela, le cadre conceptuel mobilisé sera le celui du cycle hydrosocial défini par J. Budds et J. Linton (2014) pour sa capacité à prendre en compte les savoirs locaux et à mettre en lumière les « bricolages » au sens de la l'anthropotechnologie (Geslin, 2002) et de la socio-hydrologie (Sivapalan et al., 2012). Les approches en termes d'assemblage, agencement et acteur-réseau (Müller & Schurr, 2016 ; Dodier & Stavrianaki, 2018) seront utiles pour décrire et analyser les connexions entre acteurs humains et non-humains organisant la circulation et la gestion et l'usage de l'eau. Enfin, la gouvernance sera abordée dans une perspective non normative et considéré comme une régulation en mouvement et construite à travers les interactions entre acteurs (Blundo et Le Meur, 2009).

Ainsi, en Nouvelle-Calédonie (Lejars et al., 2019), comme ailleurs (Aubriot, 2004 ; Riaux, 2013), des études récentes sur les usages, les pratiques et les représentations liées à l'eau dans les sociétés « traditionnelles » ont montré que les savoirs locaux continuent d'influencer la gouvernance de l'eau. Ces savoirs et pratiques associées transparaissent de manière plus ou moins ténus dans les arrangements institutionnels et matériels qui structurent la gouvernance locale de la ressource (Cavé, 2009 ; Trepied, 2011). La gouvernance de l'eau est le fruit d'une organisation institutionnelle particulière en Nouvelle-Calédonie. Elle est dotée d'un cadre réglementaire incomplet et parfois décalé par rapport aux usages et aux pratiques locales. L'organisation institutionnelle est différente en fonction du statut foncier des terres, les terres coutumières étant notamment exclues du domaine fluvial de la Nouvelle-Calédonie d'après l'article 44 de la loi organique de 1999 modifié en 2009. Des tensions sur terres coutumières s'exacerbent de ce fait, autour de l'eau « sacrée », la pollution, notamment minière, la tarification et l'accès à l'eau potable (Demmer, 2002 ; Leblic, 2005).

Le projet de thèse fait suite à plusieurs projets de recherche, dont le projet GOUTTE (GOUvernance de l'eau sur Terres couTumiÈres : de la connaissance des savoirs locaux à la production d'outils de gestion), porté par l'Institut d'Agronomie Calédonien en collaboration avec le CIRAD, l'IRD et l'UNC (Bouard et al., 2020). Il s'inscrit également dans le cadre de la première politique de l'eau calédonienne, la PEP, dont le schéma d'orientation a été votée par le congrès en mars 2019 (Lejars et al., 2021). Dans le contexte unique de la Nouvelle-Calédonie dit de « décolonisation négociée » et à travers sa politique de rééquilibrage (Bouard et al., 2016), le gouvernement du pays tente d'inscrire les savoirs locaux dans la co-construction de modes de gouvernance hybrides.

Étapes du travail

Le travail de thèse comportera trois grandes étapes :

1. Dans un travail bibliographique, le(a) doctorant(e) mettra l'accent sur l'articulation de cadres analytiques mobilisant les concepts de cycle hydrosocial, de savoirs locaux et d'arrangement institutionnels.
2. Un deuxième volet consistera à analyser les formes de gouvernance qui émergent de l'articulations entre les différents types de savoirs (traditionnels, techniques, non-normatifs)

notamment à travers la description des arrangements institutionnels et matériels (formels, informels) et leurs évolutions et leurs interrelations en Nouvelle-Calédonie. Ce terrain se caractérise par une complexité de la propriété foncière, des droits d'usage et de gestion de l'eau. Le(a) doctorant(e) associera pour cela terrains ethnographiques sur terres coutumières mais aussi entretiens auprès des gestionnaires et la mobilisation d'archives.

3. Dans une approche plus prospective et participative, Les résultats de la thèse pourront être mis en débat lors des ateliers menés dans le cadre de la PEP, et contribuer à la production d'une grille d'analyse tel que cela a été fait sur le programme NERVAL au sujet de la valeur des lieux, qui pourrait servir à l'ensemble des acteurs de l'eau de la Nouvelle-Calédonie (Levacher et al., 2016 ; Le Meur et al. 2020 ; Abrami et al., 2008).

Collaborations

La thèse sera codirigée par Pierre-Yves Le Meur (UMR SENS, IRD) et Séverine Bouard (TERAU, IAC) et encadrée par Caroline Lejars (UMR G-EAU, CIRAD). Le(a) doctorant(e) sera accueilli au sein de l'équipe TERAU à Pouembout, avec des déplacements et accueils ponctuels au sein de l'UMR G-EAU et de l'UMR SENS.

La thèse reposera sur un important travail de terrain en Nouvelle-Calédonie, notamment en province Nord et bénéficiera des appuis de l'IAC, de l'IRD et du CIRAD.

Le doctorant bénéficiera ainsi, pour son accès au terrain ainsi que pour son accompagnement scientifique, de contacts établis avec les institutions locales et régionales lors des précédents projets de recherche développés par l'IAC, le CIRAD et l'IRD sur la gouvernance de l'eau.

COMPETENCES PARTICULIERES SOUHAITEES

-Etre titulaire d'un diplôme de master 2 en anthropologie, géographie ou d'un diplôme équivalent avec une expérience ou un intérêt marqué pour les domaines suivants :

- Anthropologie de la nature, relation homme/nature, anthropologie politique de la gestion de l'eau, anthropologie des savoirs
- Recherche appliquée, reposant sur une analyse fine et approfondie des réalités de terrains,
- Approches qualitatives et participatives
- Affectation longue en Nouvelle-Calédonie, missions fréquentes sur le terrain, avec possibilité de réaliser un ou plusieurs séjours de 2-3 mois en France Métropolitaine.
- Très bonne maîtrise du français et anglais (oral et écrit)
- Permis B

FINANCEMENT

Cette thèse est financée en partenariat entre le CIRAD et l'IAC selon les indemnités en vigueur. Le doctorant bénéficiera des conditions de travail des agents de l'établissement IAC (bureau, ordinateur, prise en charge des frais de mission et de fonctionnement, accès à la formation continue).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Abrami G., Ferrand N., Rougier J.E. (2008). An experimenting protocol for extracting and exploring knowledge from citizens interviews for participatory water management Proceedings of the iEMSs Fourth Biennial Meeting International Congress on Environmental Modelling and Software. *International Environmental Modelling and Software Society*, Barcelona, Catalonia : ES, 7-10 July.

- Aubriot O. (2004). L'eau, miroir d'une société: irrigation paysanne au Népal central. Paris : CNRS, 321 p.
- Blundo G. et Le Meur P.-Y. (2009). The governance of daily life in Africa. Ethnographic explorations of public and collective services. Leiden : Brill, 347 p.
- Bouard S., Lejars C., Sabinot C., Coulange D., Grochain S., et al. (2020) Goutte (volet 2) : La gouvernance de l'eau sur terres coutumières en Nouvelle-Calédonie : de la connaissance des usages et des savoirs à la production d'outils de gestion et de politiques adaptés. Cayrol, F. (ed.); Tatin, C. (collab.). *Au fil de l'eau, Nouméa 2019, workshop des 17 et 18 septembre*, PUNC, p. 30-33, 2020, Collection CRESICA, 979-10-910321-4-8
- Bouard S., Sourisseau JM., Geronimi V., Blaise S., Roi L. (2016). *La Nouvelle-Calédonie face à son destin Quel bilan à la veille de la consultation sur la pleine souveraineté ?* Paris : IAC Karthala Gemdev, 528 p.
- Casciarri B. et Van Aken M. (2013). Anthropologie et eau(x) affaires globales, eaux locales et flux de cultures. *Journal des anthropologues*, pp. 132-133.
- Cavé J. (2009). Les Petits Opérateurs Privés (POPs) de la distribution d'eau à Maputo : le défi du métissage d'un système sociotechnique. *Flux*, Vol. 76-77, n°2, pp. 51-61.
- Demmer C., 2002, *Les héritiers d'Éloi Machoro (1941-1985) : une génération nationaliste au pouvoir à Amââ et Kûöö, villages de Xârâcùù (Canala) Nouvelle-Calédonie*, thèse de doctorat : anthropologie sociale et ethnologie, Paris, EHESS, 565 p.
- Descola P. (2005). Par-delà nature et culture, Paris : Gallimard, 610 p.
- Descola P. (1998/1999). Les natures sont dans la culture. *Sciences humaines*, hors-série n°23, pp. 46-49.
- Dodier N. et A. Stavrianakis (eds.), 2018, *Les objets composés. Agencements, dispositifs, assemblages*, Paris, éditions de l'EHESS.
- Geslin P. (2002). Les formes sociales d'appropriations des objets techniques, ou le paradigme anthropotechnologique. *ethnographiques.org*, n°1
- Latour B. (2006). *Changer de société. Refaire de la sociologie*. Paris : La Découverte, 216 p.
- Leblic I., 2005, « Pays, "surnature" et sites "sacrés" paicî à Ponérihouen (Nouvelle-Calédonie) », *Journal de la société des océanistes*, p. 120-121.
- Lejars, C., Bouard S., Ferrand N. 2021. La politique de l'eau partagée en Nouvelle-Calédonie : retour d'expériences sur un dispositif de co-construction et de co-planification. *Sciences, Eaux et Territoires*, n°35, pp.60-66
- Le Meur P.-Y., Levacher C., Bouard S., Herrenschmidt J.-B., Sabinot C. (2020). Mining and the value of place in New Caledonia : Negotiation, evaluation, recognition. *The Extractive Industries and Society*.
- Levacher C., Herrenschmidt J.-B., Le Meur P.-Y., Demmer C., Bouard S., Sabinot C. (2016). *Négociier, Evaluer, Re-connaître la Valeur des lieux en Nouvelle-Calédonie*. Rapport scientifique - Programme « NERVAL ». Nouméa : CNRT « Nickel et son environnement », 68 p.
- Linton, J. et Budds, J. (2014). The hydro-social cycle: Defining and mobilizing a relational-dialectical approach to water. *Geoforum*, Vol. 57, pp. 170–180.
- Müller M. et C. Schurr, 2016. Assemblage Thinking and Actor-Network Theory: Conjunctions,

Disjunctions, Cross-Fertilisations. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 41(3), 217-229.

Olivier de Sardan J.-P. (1995). *Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social*. Marseille, APAD - Paris : Karthala, 221 p.

Olivier de Sardan J.-P. (2008). *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Bruxelles : Academia-Bruylant, 365 p.

Sivapalan M., Savenije H. H. G., Blöschl G. (2012). Socio-hydrology: A new science of people and water. *Hydrol. Process*. Vol. 26, n°8, pp. 1270-1276.

Strang V. (2009). *Gardening the World: Agency, Identity and the Ownership of Water*. Oxford, UK: Berghahn

Trépiéd B. (2011). Des conduites d'eau pour les tribus. Action municipale, colonisation et citoyenneté en Nouvelle-Calédonie. *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, Vol. 58-4, n°4, pp. 93-120.

Wagner J. R. ed. (2013). *The Social Life of Water*. Berghahn Books

Riaux J. (2019). *Une anthropologie « chez » les hydrologues. Penser la production de savoirs hydrologiques à travers la relation interdisciplinaire*. Dossier HDR - Mémoire de synthèse. Vol. 1, 204 p.

Riaux J., Giraldi M., Nouri H. (2015). Quand l'histoire orale s'invite dans la gestion de l'eau. L'espace irrigué de Kerma (Tunisie). *Espaces et sociétés*, Vol. 160-161, n°1, pp. 155-172.

PROCEDURE DE CANDIDATURE

Les principales échéances sont les suivantes :

15 septembre : Les candidats sont invités à envoyer leur dossier complet qui comprend :

- Une proposition scientifique d'une dizaine de pages décrivant la manière dont ils proposent de traiter le sujet proposé.
- Une copie du mémoire Master 2 avec mention de la composition du jury
- Relevé des notes de Master et attestation de réussite
- CV et lettre de motivation
- Nom et contact de deux référents (enseignants, encadrants de mémoire, chercheurs)

20 septembre : Les candidats retenus pour participer à un entretien sont informés de la date et des conditions de l'entretien. Ils recevront une convocation officielle par mail et devront confirmer leur participation.

Dernière semaine de septembre : Les candidats présentent leur projet lors d'un entretien qui aura lieu à Montpellier. Chaque candidat est invité à donner son point de vue sur le sujet choisi, la manière dont il pense le traiter et à défendre l'adéquation de son profil au sujet.

15 octobre/ début novembre : Démarrage de la thèse